

à la taxe au sac

LE BILAN DES INCIVILITÉS

STATIONS D'ÉPURATION SEUL SION ENREGISTRE UNE HAUSSE NOTABLE

Près de 25% de déchets en plus retenus par les grilles de filtrage par rapport à 2018. C'est l'augmentation enregistrée par la station d'épuration (step) de Chandoline à Sion, qui dessert la rive gauche de la ville et les communes de Saint-Léonard et Vex notamment. Un record parmi la dizaine de stations d'épuration du Valais romand contactées.

25% de déchets en plus à la step de Sion

«Nous avons même retrouvé des capsules de café, de la litière pour chat et des petits morceaux de plastique», explique Frédéric Clerc, responsable des installations de Sion. «C'est nouveau depuis la taxe au sac.»

Dans l'autre usine de traitement des eaux usées de la capitale, la progression n'a rien à voir et s'établit à 1,6%. La hausse globale avoisinerait ainsi les 15%. Mais ces chiffres tranchent avec les résultats qui nous ont été communiqués ailleurs dans le canton.

A Vouvry, il n'y a ainsi pas de hausse notable par rapport à 2017, alors qu'à Nendaz et à Martigny, on parle même de baisse.

Une dizaine de tonnes de moins à Martigny

L'installation octodurienne, parmi les plus grandes du canton, a ainsi passé de 197 tonnes de déchets de grille en 2017, à 186 tonnes l'année dernière. Les faibles précipitations de cette année pourraient expliquer en partie ces chiffres. Certains déchets déversés dans les toilettes pourraient en effet stagner encore dans les égouts. A Sierre, nous n'avons pas pu obtenir de données précises pour les deux stations d'épuration. Stéphane



Capsules de café, litière pour chat et plastique découpé, une nouveauté à la step de Sion depuis la taxe au sac.

DR

Delaloye, ingénieur de la ville, se veut toutefois rassurant. «Il y a une augmentation, mais rien d'alarmant.»

A côté des cotons-tiges, préservatifs et serviettes hygiéniques qui étaient balancés aux toilettes bien avant la taxe, sans avoir rien à y faire, la présence d'huiles ménagères et de graisses est aussi en hausse, note Frédéric Clerc, responsable des step de Sion. «Elles flottent et perturbent nos installations.» Et elles peuvent aussi avoir des conséquences à moyen terme, comme le rappelle Joël Rossier, chef du Service cantonal de l'environnement.

«Mettre ses déchets dans les toilettes est une très mauvaise idée. D'une part

parce que les taxes vont augmenter, car il faudra améliorer les infrastructures des step mais surtout parce que vous risquez de boucher ou d'endommager les canalisations.»

Pas plus de travail pour Videsa

Du côté de Videsa, entreprise spécialisée dans le débouchage, on nous explique cependant que la taxe au sac n'a pas eu d'influence sur le nombre d'interventions chez des particuliers pour le moment.

Le bilan détaillé d'épuration des eaux usées réalisé par le canton est attendu pour le mois de juin. Il permettra de chiffrer plus clairement l'ampleur de l'effet taxe au sac. **PFE**

ORDURES BRÛLÉES DANS LES CHEMINÉES AUGMENTATION DES DÉPÔTS DE SUIES



Brûler ses déchets dans la cheminée: pas vraiment une bonne idée. DR

Entre 5 et 8% d'augmentation des dépôts de suies dans les cheminées liés à des déchets brûlés. C'est le constat établi par Xavier d'Amico, président de l'Association valaisanne des maîtres ramoneurs pour l'année 2018, synonyme d'introduction de la taxe au sac. Ce chiffre est évidemment une estimation basée sur les retours des différents ramoneurs. «En plus des dépôts, nous avons aussi constaté la présence de matières comme de l'aluminium dans les cendres, preuve qu'autre chose que du bois a été brûlé», indique le spécialiste qui trouve dans l'ensemble la situation correcte. Des discussions sont néanmoins en cours avec le Service cantonal de l'environnement pour organiser une campagne de prévention. «Il y a l'aspect environnemental lié à la qualité de l'air. Les analyses montrent que la combustion de déchets dans une cheminée ou un fourneau au bois émet environ 1000 fois plus de dioxine qu'une usine moderne d'incinération. Cette dioxine a des effets directs sur les propriétaires ou les voisins.» Autre problème lié à la combustion de déchets, les feux de cheminée qui peuvent avoir des conséquences graves. **DV**

DÉCHARGES SAUVAGES LA SITUATION EST SOUS CONTRÔLE



C'était l'une des craintes de l'introduction du sac taxé: l'explosion des déchets sauvages. Une sale manie qui a malheureusement parfois encore cours dans notre canton. On se souvient par exemple d'une soixantaine de pneus jetés au Rhône à la fin 2016. Heureusement, il semble que ce phénomène soit resté limité. «Nous n'avons pas eu d'annonces significatives liées à ce problème. Des sondages ont été effectués auprès des communes, mais tout est sous contrôle», indique Joël Rossier, chef du Service cantonal de l'environnement. Un avis partagé du côté du bois de Finges, grand habitué de ces incivilités, où une augmentation de ce phénomène lié à l'introduction de la taxe au sac n'a pas été constatée. **DV**

PUBLICITÉ



Votre entreprise fête son anniversaire en 2019 ?

Ça tombe bien!

Profitez de notre offre spéciale **Anniversaire** pour communiquer et profitez des performances de nos médias.

Informations sur www.impactmedias.ch/anniversaire

Réservations:

027 329 77 11

valais@impactmedias.ch

 **impactmedias**